



L'hébergement des élèves dans les établissements du second degré

Rentrée 2017

À la rentrée 2017, plus de 83 700 élèves, dont 80 100 demi-pensionnaires, déjeunent dans les établissements du 2^d degré de l'académie. La proportion de demi-pensionnaires est plus élevée dans le secteur public (51,1%) que dans le privé sous contrat (46,8%). Les 3 649 internes représentent 2,3% des élèves. La réussite au baccalauréat professionnel des élèves internes est supérieure de 10,8 points à celle de l'ensemble des élèves.

93,9% des collèges publics proposent une offre de restauration

58,5% de demi-pensionnaires dans le 2^d cycle GT public

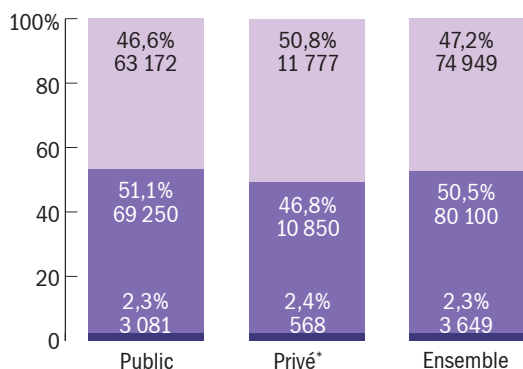
79% de demi-pensionnaires en moyenne dans les communes rurales

4 272 lits dans

34 établissements publics

REPÈRES

Graphique 1 Effectifs et proportion d'élèves selon le mode d'hébergement



* Dans l'ensemble du document, les chiffres du privé concernent les élèves scolarisés dans les établissements du secteur privé sous contrat

■ Externes ■ Demi-pensionnaires ■ Internes

À la rentrée 2017, 83 749 élèves internes ou demi-pensionnaires prennent leur repas de midi dans les établissements du second degré de l'académie. Les 80 100 demi-pensionnaires représentent 50,5% des élèves, taux inférieur de 15,4 points à celui de France métropolitaine. La part des élèves demi-pensionnaires est plus importante dans le secteur public, dans l'académie (51,1% contre 46,8% dans le secteur privé sous contrat) comme au niveau national (67,1% contre 61,9%). Les proportions d'élèves internes (2,3% dans l'académie et 4,1% en métropole) sont équivalentes dans les deux secteurs d'enseignements.

Tableau 1 Nombre d'établissements avec une offre de restauration

Plus de 90% des établissements de l'académie proposent une offre de restauration chez eux ou dans un établissement voisin.

	Public		Privé	
	Nombre	%	Nombre	%
Collèges	138	93,9	21	87,5
EREA	1	100,0	-	-
Lycées	67	98,5	18	69,2
dont LGT	24	96,0	11	61,1
dont LP	14	100,0	7	87,5
dont LPO	29	100,0	-	-



Tableau 2 Nombre d'établissements avec un internat

► 5 collèges et 28 lycées publics, dont 3 cités scolaires, disposent d'un internat. C'est le cas pour 10 établissements du secteur privé.

	Public		Privé	
	Nombre	%	Nombre	%
Collèges	5	3,4	4	16,7
EREA	1	100,0	-	-
Lycées	28	41,2	6	23,1
dont LGT	7	28,0	4	22,2
dont LP	3	21,4	2	25,0
dont LPO	18	62,1	-	-

Tableau 3 Répartition des élèves selon le mode d'hébergement et le cycle de formation (en %)

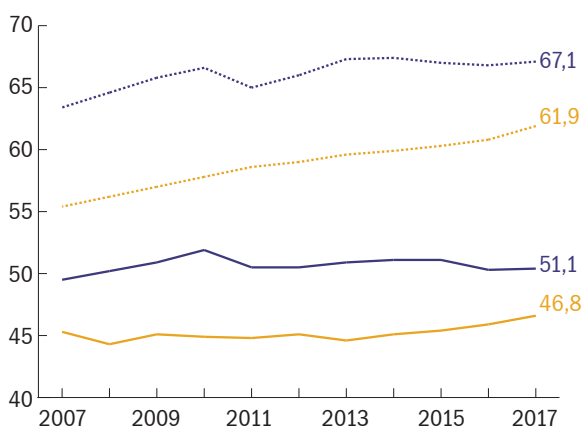
	Public			Privé sous contrat			Ensemble		
	Externes	DP*	Internes	Externes	DP*	Internes	Externes	DP*	Internes
1 ^{er} cycle (y.c. Segpa)	48,0	51,7	0,3	39,1	58,5	2,4	46,7	52,7	0,6
2 ^d cycle GT	38,2	58,5	3,3	69,9	27,0	3,1	42,7	54,0	3,3
2 ^d cycle Pro	55,5	39,0	5,5	51,1	46,6	2,3	55,0	40,0	5,0
Post-Bac	56,0	32,1	11,9	92,8	7,0	0,2	60,6	29,0	10,4

*DP : demi-pensionnaire

▲ Tous secteurs confondus, 52,7% des élèves du premier cycle sont demi-pensionnaires, soit 19,2 points de moins qu'au niveau national. Les élèves du second cycle général et technologique sont plus souvent demi-pensionnaires (54,0%) que ceux des formations professionnelles (40,0%).

L'internat est peu développé dans les formations du premier cycle où il concerne moins d'un élève sur cent. Dans l'académie, c'est le post-bac qui enregistre la part la plus importante d'élèves internes (10,4%), alors qu'au niveau national celle-ci est la plus élevée dans le second cycle professionnel (13,6%).

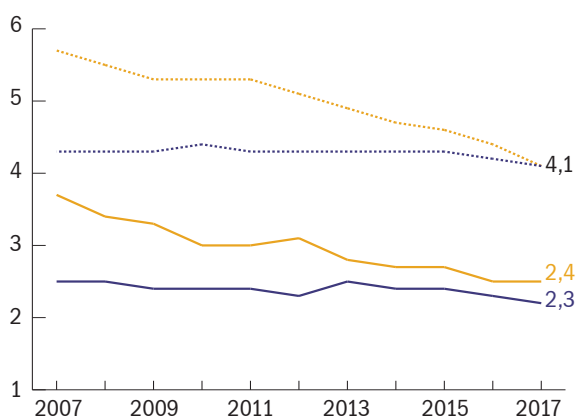
Graphique 2 Évolution de la part d'élèves demi-pensionnaires selon le secteur de 2007 à 2017 (en %)



◀ En 10 ans, la part d'élèves demi-pensionnaires a augmenté de 0,9 point dans le secteur public de l'académie (+2,8 points au niveau national). La progression est plus marquée dans le secteur privé sous contrat (+1,3 point de 2007 à 2017) mais reste nettement inférieure à celle de la France métropolitaine (+6,5 points en 10 ans).

.... Public France métro — Public académie
 Privé France métro — Privé académie

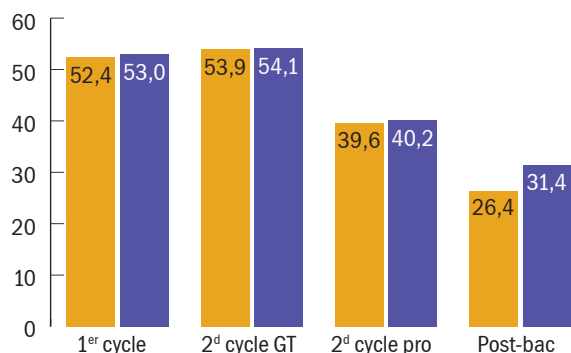
Graphique 3 Évolution de la part d'élèves internes selon le secteur de 2007 à 2017 (en %)



De 2007 à 2017, la part d'élèves internes du secteur public a légèrement diminué dans l'académie (-0,3 point) comme en France métropolitaine (-0,2 point). Cette baisse est de 1,2 point dans le secteur privé sous contrat (-1,6 point en métropole). En 10 ans, l'écart entre le secteur public et privé se resserre dans l'académie comme au niveau national.

... Public France métro Public académie
 Privé France métro Privé académie

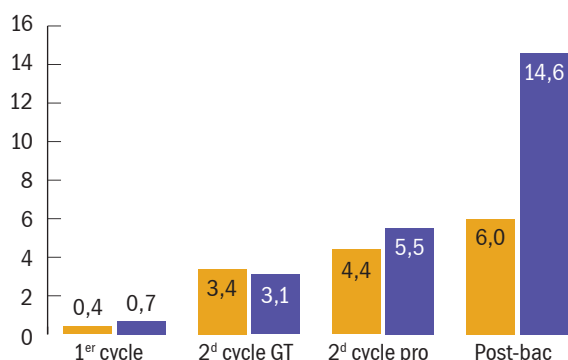
Graphique 4 Part d'élèves demi-pensionnaires par sexe et par cycle de formation (en %)



26,4% des étudiantes en lycée (BTS et CPGE) sont demi-pensionnaires contre 31,4% des garçons. Dans les autres cycles de formation, la part des demi-pensionnaires est proche.

Filles
 Garçons

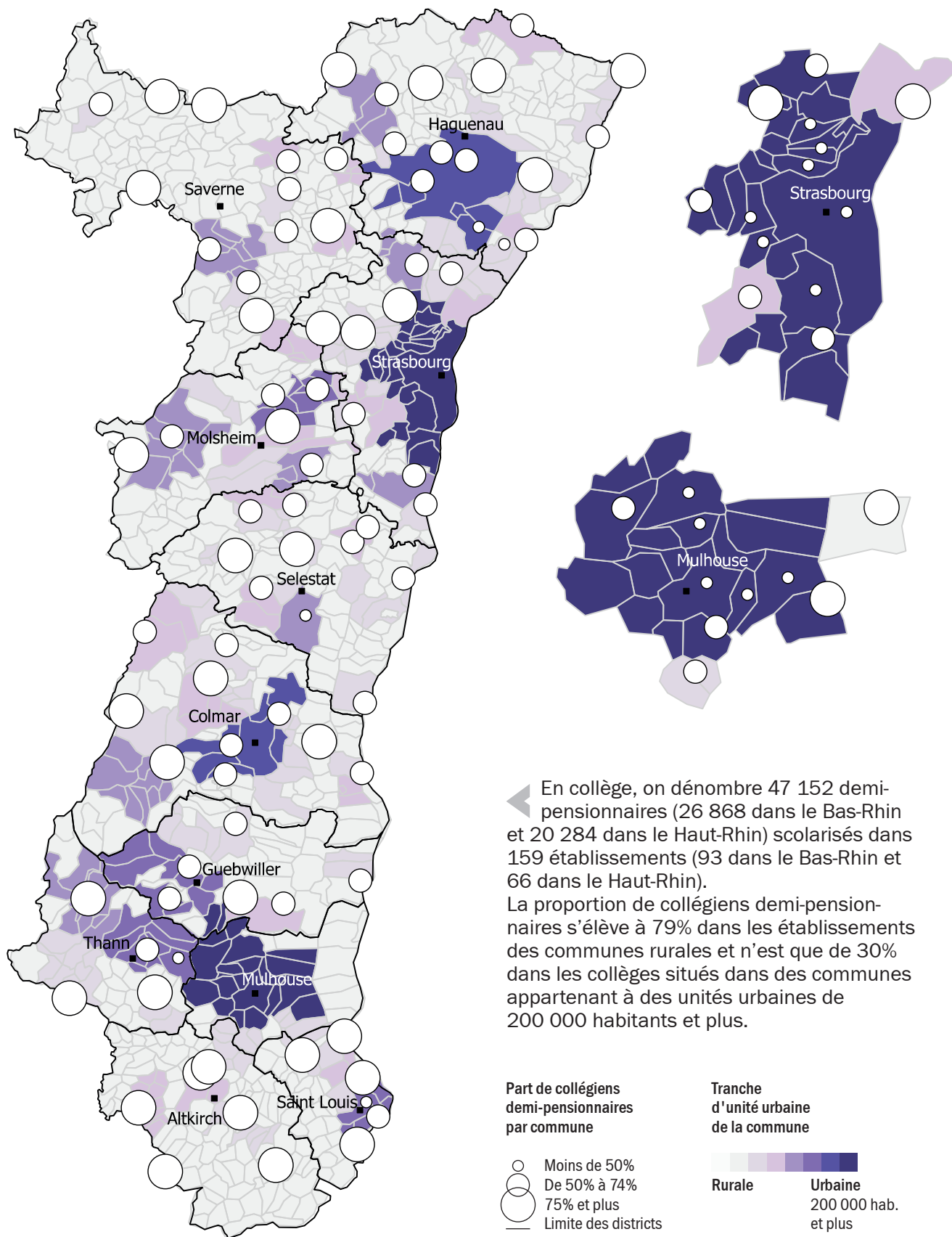
Graphique 5 Part d'élèves internes par sexe et par cycle de formation (en %)



Seules 6,0% des étudiantes en lycée sont internes. Cette proportion est nettement plus élevée pour les étudiants (14,6%). L'écart entre les deux sexes est de 1,1 point dans le 2^d cycle professionnel et de seulement 0,3 point dans le 1^{er} cycle et le 2^d cycle général et technologique.

Filles
 Garçons

Carte 1 Part des collégiens demi-pensionnaires par commune à la rentrée 2017



En collège, on dénombre 47 152 demi-pensionnaires (26 868 dans le Bas-Rhin et 20 284 dans le Haut-Rhin) scolarisés dans 159 établissements (93 dans le Bas-Rhin et 66 dans le Haut-Rhin). La proportion de collégiens demi-pensionnaires s'élève à 79% dans les établissements des communes rurales et n'est que de 30% dans les collèges situés dans des communes appartenant à des unités urbaines de 200 000 habitants et plus.

Part de collégiens demi-pensionnaires par commune

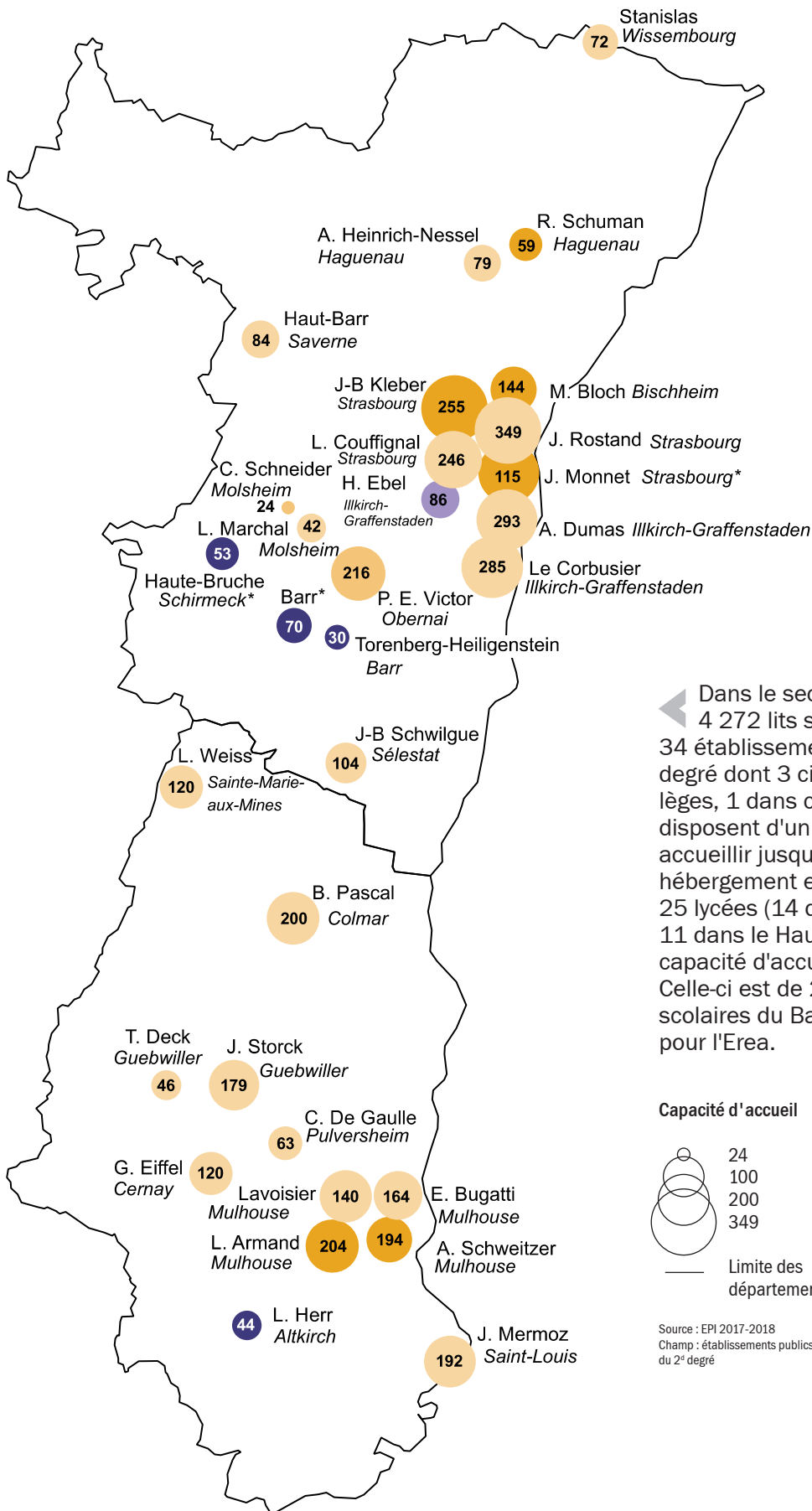
- Moins de 50%
- De 50% à 74%
- 75% et plus
- Limite des districts

Tranche d'unité urbaine de la commune

- | Tranche d'unité urbaine de la commune | Color |
|---------------------------------------|-----------------|
| Rurale | Lightest purple |
| Urbaine 200 000 hab. et plus | Darkest purple |

Sources : Sysca au 31 janvier 2018 - Insee, code officiel géographique

Carte 2 Capacité d'accueil des internats des établissements publics à la rentrée 2017

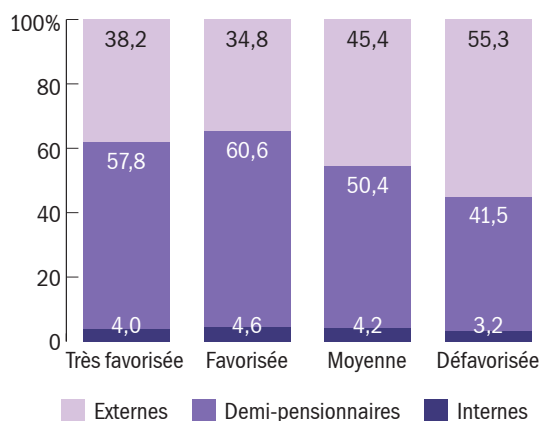


Dans le secteur public, 4 272 lits sont proposés dans 34 établissements du second degré dont 3 cités scolaires. 2 collèges, 1 dans chaque département, disposent d'un internat pouvant accueillir jusqu'à 74 élèves. Un hébergement est proposé dans 25 lycées (14 dans le Bas-Rhin et 11 dans le Haut-Rhin) avec une capacité d'accueil de 3 874 lits. Celle-ci est de 238 pour les 3 cités scolaires du Bas-Rhin et de 86 lits pour l'Erea.

Capacité d'accueil	Type d'établissement
24	Collège
100	Erea
200	LGT
349	LP
349	LPO
Limite des départements	* Cité scolaire

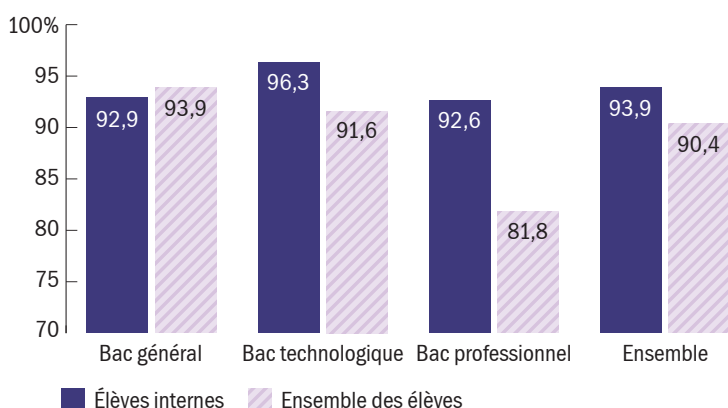
Source : EPI 2017-2018
Champ : établissements publics du 2^e degré

Graphique 6 Répartition des élèves du 2^d cycle selon le régime et l'origine sociale (en %)



Quel que soit le milieu social, la proportion d'élèves internes est relativement proche et varie de 3,2% à 4,6%. Cependant, dans le second cycle professionnel, plus de 8% des élèves issus d'un milieu social très favorisé ou favorisé sont internes alors qu'ils sont moins de 4% parmi les défavorisés. Seuls 41,5% des élèves d'origine sociale défavorisée sont demi-pensionnaires. Ils sont 57,8% parmi ceux d'origine sociale très favorisée.

Graphique 7 Taux de réussite au baccalauréat à la session 2017 (en %)



À la session 2017, les élèves internes obtiennent de meilleurs résultats au baccalauréat (93,9%) que l'ensemble des élèves (90,4%). L'écart est de 10,8 points pour le baccalauréat professionnel et de 4,7 points pour le baccalauréat technologique. Au baccalauréat général, les internes ne se démarquent pas (92,9% contre 93,9% pour l'ensemble des élèves).

Champ

Élèves du second degré et du post-bac sous statut scolaire inscrits dans un établissement public ou privé sous contrat relevant du ministère de l'éducation nationale (sauf pour la carte 2).

Sources

Système d'information scolaire au 31 janvier 2018. Enquête sur le parc immobilier (EPI) auprès des établissements publics, année scolaire 2017/2018. Système de gestion Océan pour les résultats aux examens. Insee, code officiel géographique, appartenance des communes au 1^{er} janvier 2015.

Définitions

Externe : élève qui fréquente l'établissement uniquement pour y suivre les enseignements.

Demi-pensionnaire : élève qui prend ses repas de midi dans un établissement scolaire. La restauration peut avoir lieu dans l'établissement de scolarisation ou dans un autre établissement.

Interne : élève qui est hébergé et nourri pour les repas du midi et du soir. L'hébergement peut avoir lieu dans l'établissement de scolarisation ou dans un autre établissement, en foyer ou chez un correspondant extérieur.

Unité urbaine : commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.

Tranche d'unité urbaine : Tranche de la taille de l'unité urbaine à laquelle appartient la commune selon le recensement de la population 2015.

Commune rurale : commune n'appartenant pas à une unité urbaine.